

# Des postiers sans-papiers : pourquoi ?

## Sans-papiers et pandémie

Avec l'épidémie et le confinement, beaucoup d'entre nous se sont retrouvés sans travail du jour au lendemain, mais contrairement à d'autres travailleurs, nous n'avons pas touché d'indemnités et c'est totalement sans ressources que nous avons dû affronter cette situation difficile.

Pour ceux qui ont continué à travailler, nous avons été et nous sommes toujours les premiers de corvée. Nous sommes exploités jusqu'à la corde dans les secteurs du nettoyage, du bâtiment, de la sécurité, du portage à domicile, de la voirie, de la logistique. Nous assurons, dans cette période de crise sanitaire, les services et les activités économiques de base indispensables à l'ensemble de la population.

## Des postiers sans-papiers toujours plus nombreux

Avec les limitations d'accès aux magasins, le trafic du colis a explosé.

Les plateformes se font une concurrence sauvage entre Amazon, Prisme, Geodis... et la Poste. La Poste avec ses différentes divisions ou filiales utilise elle aussi la main d'œuvre sans papiers.

Alors Sans-papiers et postier, est-ce possible ? La direction de la Poste dira que non. Non, la Poste se contente de sous-traiter. La Poste, sous le nom de Coliposte, DPD ou Chronopost, sous-traite à des sociétés qui gèrent les colis sur les lignes de roulement. Dans ses garages et ses plateformes, la Poste et ses filiales ont confié une partie du tri à des entreprises de manutention pour contourner l'organisation syndicale et intensifier le travail.

Ces sociétés s'appellent PARTNER, GLOBE EXPRESS, DERICHEBOURG, ARES... Ces entreprises elles-mêmes ne salarient généralement qu'une partie du personnel qui est sous leurs ordres. Nous travaillons pour elles, avec des missions d'intérim parfois de quelques jours. Généralement ces agences d'intérim émanent elles-mêmes des précédentes. Par exemple DERICHEBOURG a fabriqué une société DERICHEBOURG INTERIM. Elles se louent du personnel à elles-mêmes. Cela rajoute un niveau de sous-traitance qui rend encore plus difficile la défense de nos droits.

## Il y a bientôt deux ans, la lutte de Chronopost à Alfortville

Pendant 7 mois, de juin 2019 à janvier 2020, une lutte devant l'agence Chronopost d'Alfortville, avec un piquet installé jour et nuit, a permis d'imposer la régularisation de 27 travailleurs surexploités par cette filiale de La Poste et ses sous-traitants. Cela a permis aussi la régularisation de 46 autres travailleurs, d'autres sociétés, ayant activement participé à ce combat. Mais, à la faveur de la crise sanitaire et du confinement de mars à mai dernier, la Préfecture du Val-de-Marne est revenue sur ses engagements, annulant le suivi des dossiers des travailleurs qui ont mené cette lutte, **dont 83 ne sont toujours pas régularisés**. Aujourd'hui, faute de suivi spécifique, le processus de renouvellement des 73 cartes obtenues il y a un an est également en danger.

## L'État organise les conditions de la surexploitation et sème la peur par ses contrôles

Deux ans après, les travailleurs sans papiers travaillent toujours pour la Poste. L'État fait des règles qui écartent de la régularisation des centaines de milliers de personnes. Et les entreprises de cet État piochent dans ce marché de la main-d'œuvre sans titre pour surexploiter **dans des conditions proches de l'esclavage**.

Il faut que ça change. Tant que de la main-d'œuvre sans titre existera, des entreprises existeront pour la surexploiter et tirer les conditions de salaires et de travail de tout le monde vers le bas. Avec ou sans titres, battons-nous donc tous ensemble pour la

## RÉGULARISATION GLOBALE DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

Tant que ce système de sous-traitance en cascade existera, tant qu'existeront les prêts de main-d'œuvre et l'intérim, les droits de tous les salariés pourront être bafoués. Exigeons la réinternalisation à la Poste de toute la sous-traitance, de toutes les filiales et la suppression de l'intérim. Et en attendant, il faut que la Poste ou ses sous-traitants nous remplissent les documents de régularisation.



# L'EXPLOITATION CONTINUE SANS VERGOGNE!

De juin 2019 à janvier 2020, plus d'une centaine de travailleurs sans-papiers ont mené une lutte exemplaire pour exiger leur régularisation, et notamment celle de 27 d'entre-eux, employés à la plate forme colis Chronopost à Alfortville. Sept mois de lutte, sept mois d'occupation jour et nuit, cette mobilisation a été exemplaire.

Durant toute cette période, l'attitude de la direction de La Poste n'a pas varié. Elle n'a cessé de déclamer sur tous les tons que ces travailleurs n'appartenaient pas au groupe, donc que ce dernier pouvait se dégager de toute responsabilité. Pire nos dirigeants, droits dans leurs mocassins en cuir pleine fleur, ont menti en se disant victimes du système de sous-traitance, et en déclarant qu'ils n'étaient pas informés du statut de sans-papiers de nos collègues.!

## La Poste coupable, pas victime

En réalité les dirigeants de Chronopost et du groupe La Poste ne sont pas victimes, mais bien bien pleinement coupables. Le système de sous-traitance en cascade (des salariés employés par des agences d'intérim travaillant pour le compte de Chronopost), ce sont eux qui l'ont mis en place, eux qui en profitent. Quand il s'agit de dégager du profit en exploitant des travailleurs sans droits, sans possibilité individuelle de se défendre, La Poste, comme n'importe quel patron voyou, ne recule devant rien.

La preuve, elle a été condamnée en appel, en septembre 2020, pour prêt illicite de main-d'œuvre, suite à la mort par noyade d'un salarié non-déclaré, employé par un sous-traitant de Coliposte. Alors qu'il était entre la vie et la mort à l'hôpital, c'est un cadre de La Poste, suite à un ordre de sa hiérarchie, qui avait établi à la hâte une déclaration d'embauche.

Aujourd'hui ce sont des travailleurs sans-papiers de DPD (une autre filiale de La Poste dans le secteur du Colis), vic-

times eux aussi de la sous-traitance en cascade, qui demandent à être régularisés... Tout simplement pour pouvoir travailler dans les mêmes (mauvaises) conditions que les autres travailleurs de l'entreprise.

## Ensemble contre nos exploiters

Leur combat doit être celui de toutes les postières et de tous les postiers du groupe. Pas simplement parce que c'est une question de justice élémentaire, mais aussi parce que c'est notre intérêt. Philippe Wahl, PDG de La Poste, a déclaré il y a quelques mois, au sujet de l'usage de la sous-traitance au Colis : « Si nous avons les conditions sociales des facteurs transposées sur tous les salariés de Chronopost, Chronopost disparaîtrait ». Bel aveu ! Mais P. Wahl ne dit que la moitié de ce qu'il pense. En réalité il veut, lui et les actionnaires de La Poste, aller plus loin, c'est-à-dire généraliser le modèle du colis dans l'ensemble des activités du groupe, y compris dans la maison-mère. Pour preuve, le développement des CDD, de l'intérim, de la sous-traitance au Courrier. Quand on voit que l'accord Courrier qui est aujourd'hui en discussion prévoit que jusqu'à la moitié des équipes pourront être constituées de main-d'œuvre précaire (et encore, hors Peak period !), on a une idée claire de ce qui est en train de se jouer.

Face à cette volonté de tout niveler par le bas, notre réponse ne peut être que collective, notamment en agissant aux côtés de celles et ceux qui connaissent les pires conditions de travail et de salaires. C'est le meilleur moyen de gagner des améliorations pour toutes et tous. Les dirigeants de La Poste, ses actionnaires (dont l'Etat) savent travailler ensemble contre nos intérêts. De notre côté, quels que soient notre entreprise, notre statut, notre nationalité, notre couleur de peau, l'unité des salarié-e-s doit se construire dans la solidarité et la mobilisation.

## MANIFESTATION 25 MAI 14H30

Départ du siège de DPD (11/13 rue René Jacques à Issy-les-Moulineaux, métro ⑫ Mairie d'Issy) jusqu'au siège de La Poste



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**